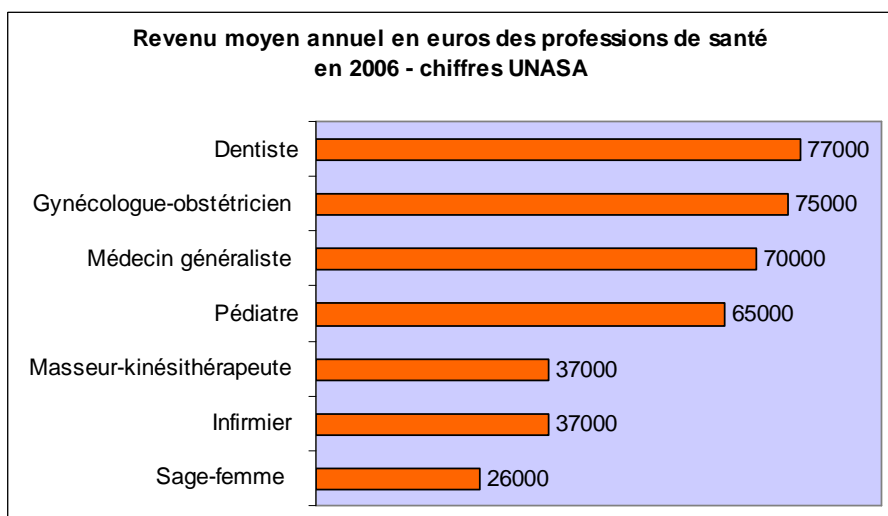


ETAT DES LIEUX du revenu annuel des sages-femmes libérales françaises.

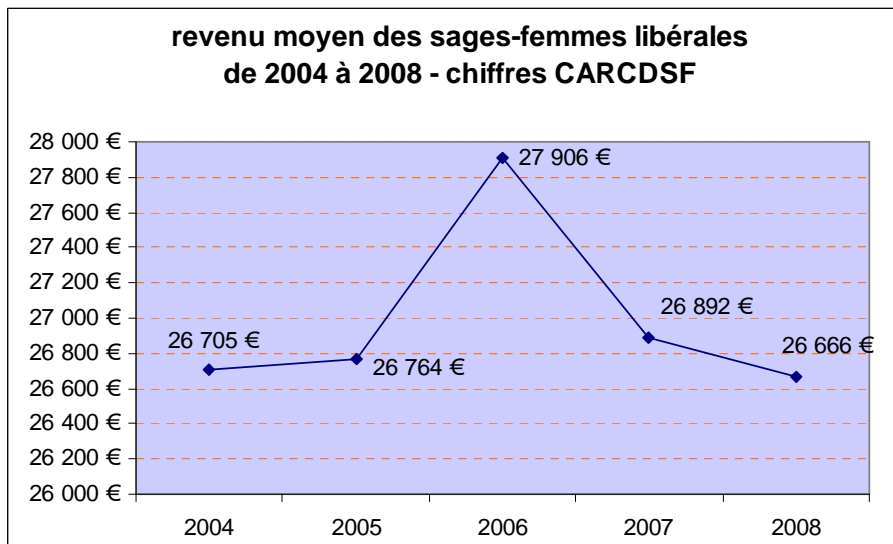
Il est difficile d'avoir des chiffres officiels sans décalage de un ou deux ans, étant donné le délai nécessaire à l'établissement des bilans financiers.

Toutefois si on compare les deux graphiques, il est évident

1. que les sages-femmes ont le revenu le plus bas de toutes les professions de santé libérales, y compris les auxiliaires médicaux alors qu'il s'agit d'une des trois professions médicales selon le Code de la Santé Publique, à haute responsabilité et compétence.
2. que le revenu moyen est en baisse inquiétante, plus bas que celui de 2004 !



UNASA Union Nationale des Associations Agréées



CARCDSF Caisse Autonome de retraite des Chirurgiens Dentistes et des Sages-Femmes

Mais selon l'estimation CARCDSF, le revenu médian de 2008 se situe autour de 23 815€.

L'augmentation des charges sociales et la non revalorisation des principales cotations depuis 2002 laissent présager une baisse du revenu 2009 encore plus importante!

Le nombre de cotisants à la CARCDSF donc de **sages-femmes libérales est de 3146** au 31/12/2009.